

LETTRE D'INFORMATION

10 | Mars 2026

Déchets verts, des ressources à valoriser dans son jardin

Issus de l'entretien ou de la création d'espaces verts, les résidus de tonte, de désherbage, les feuilles, branches... sont souvent considérés à tort comme des déchets verts. Pourtant ces résidus participent à une gestion plus durable de nos espaces de vie, favorisent la biodiversité et sont de vraies ressources.

Gestion différenciée ou mulching pour tondre ses pelouses, paillage des cultures avec du broyat de branches, compostage des déchets alimentaires sont autant de pratiques qui permettent de valoriser les déchets verts dans son jardin pour en faire des ressources.

Moins de trajets en déchèteries et moins d'entretien, conserver ses déchets verts directement dans son jardin, les avantages sont nombreux !

Pour en savoir plus : <https://www.sytraival.com/prevention/prevention-au-jardin.php>

Mise en place de la collecte des bouteilles de protoxyde d'azote dans les déchèteries du territoire du SYTRAIVAL

Face à une hausse constante des bouteilles de protoxyde d'azote jetées sur la voie publique, dans les ordures ménagères ou les bacs de tri, le SYTRAIVAL a mis en place une collecte spécifique dans les déchèteries de son territoire.

Souvent appelé gaz hilarant, le protoxyde d'azote est un gaz dont l'usage est détourné à des fins récréatives. Au-delà des risques sanitaires, les bouteilles de protoxyde d'azote sont des déchets dangereux qui provoquent des risques d'explosion.

Pour éviter les accidents et les surcoûts importants liés aux casses de matériel dans les installations de traitement des déchets - unité de valorisation énergétique, centres de tri - les bouteilles de protoxyde d'azote sont à déposer en déchèterie. Pour rappel, il est interdit de jeter les bouteilles de protoxyde d'azote dans les ordures ménagères, les bacs de tri et dans l'espace public.

Plus d'information : contactez le service déchet de votre communauté de commune

Sensibiliser aux bonnes pratiques de réduction des déchets : prêt de panneaux d'exposition et supports de communication

Un projet d'événement de sensibilisation auprès des habitants de votre territoire ? Des documents d'information et panneaux de sensibilisation sont disponibles en prêt sur demande.

Réduction des déchets, gaspillage alimentaire, textile, compostage, déchets dangereux ... de nombreux supports d'information et de sensibilisation sont proposés.

Pour en savoir plus, contactez le service communication du SYTRAIVAL : 04 74 68 94 05 | sabrina.perrier@sytraival.fr



CARTE DES RÉPARATEURS DU TERRITOIRE

De nombreux acteurs de la réparation et du réemploi sont présents sur le territoire du SYTRAIVAL.

Consultez la carte pour en savoir plus : <https://www.sytraival.com/prevention/repARATION-reemploi-objets.php>



CCPA : Retour sur le spectacle de sensibilisation au gaspillage alimentaire auprès des scolaires « Ratatouille Rhapsody »

Chaque année, la CCPA propose aux scolaires du territoire d'assister à un spectacle sur la thématique des déchets.

Le 29 Janvier, plus de 450 élèves de CP/CE1/CE2 se sont rendus à la salle Claude Terrasse de L'Arbresle pour voir la Compagnie «Ça s'peut pas» jouer leur spectacle «Ratatouille Rhapsody».

Merci aux élèves des écoles de Bully, L'Arbresle, Saint Germain Nuelles, Savigny, Saint-Pierre-La-Palud, Bibost, Bessenay, Fleurieux-sur-L'Arbresle et Sain-Bel pour leur implication et participation !

Un bon moyen de sensibiliser de manière ludique et participative à l'alimentation durable et de (re)découvrir le spectacle vivant !



Pour en savoir plus : <https://www.paysdelarbresle.fr/actualites/dechets/sensibilisation-gaspillage-alimentaire-aux-scolaires/>

CAVBS : Nouvelles conditions d'accès à la déchèterie de l'Ave Maria à Arnas

Un système de lecture automatique des plaques d'immatriculation a été mis en place depuis le 1er juillet pour accéder à la déchèterie de l'Ave Maria à Arnas.

Comment l'accès est-il contrôlé ?

A l'arrivée, une caméra capte la plaque d'immatriculation du véhicule. Si elle est enregistrée dans la base de données, la barrière s'ouvre automatiquement. Ce système permet de limiter l'accès aux seuls habitants de la Communauté d'agglomération.

Quels avantages pour les usagers ?

- Une simplification des démarches en ligne pour accéder à la déchèterie.
- Un accès réservé aux seuls habitants de l'agglomération.
- Des agents plus disponibles pour accompagner les usagers.
- Une gestion optimisée grâce à l'analyse des flux de passage.



Pour plus d'informations sur les démarches d'inscription de son véhicule :
<https://ma-decheterie-agglo-villefranche.horanet.com/>

SMIDOM : Nouvelles colonnes de tri pour le carton dans 16 communes

De nouvelles colonnes de tri du carton ont été installées sur les Points d'Apport Volontaire (PAV) de 16 communes du SMIDOM.

Comment les utiliser ?

- Déposer les cartons démontés et bien à plat
- Interdiction de mettre du plastique, du polystyrène ou d'autres matériaux.
- Service réservé aux particuliers

Un geste simple pour faciliter le tri et le recyclage

Ce nouveau dispositif de proximité permet de réduire les erreurs de tri dans les colonnes des emballages et d'optimiser le recyclage.



1.6 à 1.8 tonnes sont collectées
chaque semaine pour les 16 colonnes

Localiser les colonnes de tri avec la carte interactive : <https://www.smidom.org/fr/ap/316526/plan-acces-113>